

Rapport annuel 2021

Les Amputés de guerre du Canada
Une association qui veille au mieux-être des personnes amputées



Les Amputés de guerre

Aperçu du document

Merci!	2	Maintenir les liens entre les pairs	13
Aide financière pour les membres artificiels	3	Présence dans la communauté	14
Une voix pour les vétérans	6	Informations financières	17
Défendre les intérêts des personnes amputées	9	L'avenir de l'association	19
Le Service des plaques porte-clés de l'Association des Amputés de guerre	11	Direction	20
		Reconnaissance des donateurs et donatrices	21

Grâce à l'appui du public au Service des plaques porte-clés, nous pouvons offrir aux personnes amputées des membres artificiels, de précieux conseils et du soutien par les pairs en plus de défendre leurs droits et leurs intérêts. Quant à notre mission historique en faveur des vétérans, elle se poursuit encore aujourd'hui.



L'Association des Amputés de guerre :

- n'a pas recours à des services spécialisés en collecte de fonds;
- ne reçoit aucune subvention gouvernementale;
- ne fait aucune sollicitation téléphonique ni aucun porte-à-porte;
- ne vend ni n'échange vos nom et adresse;
- ne consacre pas plus de dix pour cent des fonds recueillis à l'administration;
- n'investit pas de fonds dans des placements à long terme.

En page couverture (de gauche à droite) : Les Vainqueurs Addisyn et Tiffany; la Vainqueur Sharon; Jean-Marie Paul, secrétaire de la succursale de Montréal, en compagnie du Vainqueur Carter et du major Blaise, vétéran amputé lors de son service en Afghanistan; le Vainqueur Étienne.

Nikan



Merci!

Vos dons permettent l'existence de nos programmes essentiels destinés aux personnes amputées, qu'il s'agisse d'anciens combattants, d'adultes ou d'enfants.

L'année 2021 restera gravée dans les mémoires comme une autre année unique pour tous, y compris les organismes de bienfaisance tels que le nôtre. Un an après le début de la pandémie, nous avons tout mis en œuvre pour soutenir les personnes amputées à travers le pays au meilleur de nos capacités, et ce, malgré des circonstances bien complexes. Notre travail auprès des personnes amputées n'aurait pu être possible sans le soutien généreux du public. Nous vous remercions donc de tout cœur de nous avoir confié vos dons.

Nous avons continué d'être présents pour nos adhérents et adhérentes tout en respectant les mesures sanitaires en place, leur apportant une assistance continue en ligne et au moyen de courriels ainsi que d'appels vidéo et téléphoniques. Nous avons lancé une nouvelle initiative pour soutenir les enfants amputés et leur famille en leur offrant de nombreuses occasions d'entrer en contact et d'échanger de l'information grâce à des séances virtuelles ainsi qu'en procurant aux nouvelles familles un soutien personnalisé accru. Bien que nous n'ayons toujours pas été en mesure d'organiser des séminaires pour enfants amputés LES VAINQUEURS régionaux cette année, nos rassemblements virtuels ont permis aux Vainqueurs et à leur famille de former des liens solides.

En 2021, l'association a poursuivi ses efforts afin de garantir des pensions et prestations gouvernementales adéquates pour les anciens combattants handicapés et leur famille par le biais de soumissions au gouvernement et de plaidoyers dans les médias. Nous avons également pris de front la crise liée à l'arriéré accumulé et aux délais de traitement inacceptables auxquels sont confrontés les anciens combattants lorsqu'ils font une demande de prestations d'invalidité et de soins de santé, un combat que nous livrons toujours.

Dans ce rapport annuel, vous en apprendrez davantage sur le soutien que nous avons pu offrir aux personnes amputées au cours de l'année. Vous pourrez lire les témoignages de personnes vivant avec une amputation et de leurs proches et découvrir de quelles façons vos dons leur viennent en aide au quotidien.

Votre appui nous permet de maintenir depuis plus de cent ans notre engagement auprès des personnes amputées du pays et de leur donner la chance de faire partie d'un organisme qui défend leurs intérêts et qui est voué à améliorer leur qualité de vie. Nous sommes très reconnaissants envers nos donateurs et donatrices, y compris les entreprises et fondations, ainsi que les individus qui ont planifié un don testamentaire. C'est grâce à vous que nous pouvons offrir nos divers programmes aux personnes amputées. C'est également grâce à vous que nous pouvons soulever les lacunes présentes dans les couvertures d'assurances publiques et privées, et ainsi veiller à combler ces lacunes afin que les personnes amputées puissent vivre une vie active en toute autonomie grâce aux membres artificiels qui leur sont médicalement nécessaires.

En poursuivant votre lecture, vous découvrirez les nombreuses activités que nous avons menées en 2021. Nous vous invitons également à visiter le [amputesdeguerre.ca](https://www.amputesdeguerre.ca) pour obtenir plus de détails au sujet des diverses façons dont vos dons aident les personnes amputées, et à nous suivre sur Facebook, Twitter, YouTube et Instagram. Vos commentaires sont les bienvenus et comme toujours, nous prenons très au sérieux notre responsabilité envers nos donateurs et donatrices.

Votre histoire

« Je suis très reconnaissante envers le Service des plaques porte-clés de l'Association des Amputés de guerre. Lorsque mon sac à main contenant mes clés a été volé, j'étais convaincue que je ne les reverrais jamais. J'ai été très surprise lorsque l'association m'a rendu mes clés par service de messageries. Merci du fond du cœur; vous m'avez permis d'économiser des centaines de dollars en frais de remplacement, et m'avez du même coup procuré une grande tranquillité d'esprit. »

– Mary-Anne

Aide financière pour les membres artificiels

Grâce au soutien de nos donateurs et donatrices, l'Association des Amputés de guerre est en mesure de financer une part importante des membres artificiels utilisés au pays.

Notre fille Michaela est née avec une partie de son bras gauche ainsi que certains de ses doigts et orteils manquants. L'association a été là pour nous dès le premier jour et nous a offert beaucoup de soutien. Nous appelons les membres artificiels de Michaela ses "mains d'appoint". Elles lui permettent d'accomplir des tâches sans surutiliser son autre main, ce qui pourrait causer des problèmes plus tard. Sans l'aide financière de l'association, il nous serait très difficile de lui offrir des prothèses. L'association couvre la partie qui n'est pas remboursée par notre assurance professionnelle ni par le gouvernement, ainsi Michaela peut obtenir les aides techniques qui améliorent son quotidien.

– Tracie et Jeremy, parents de Michaela

Michaela





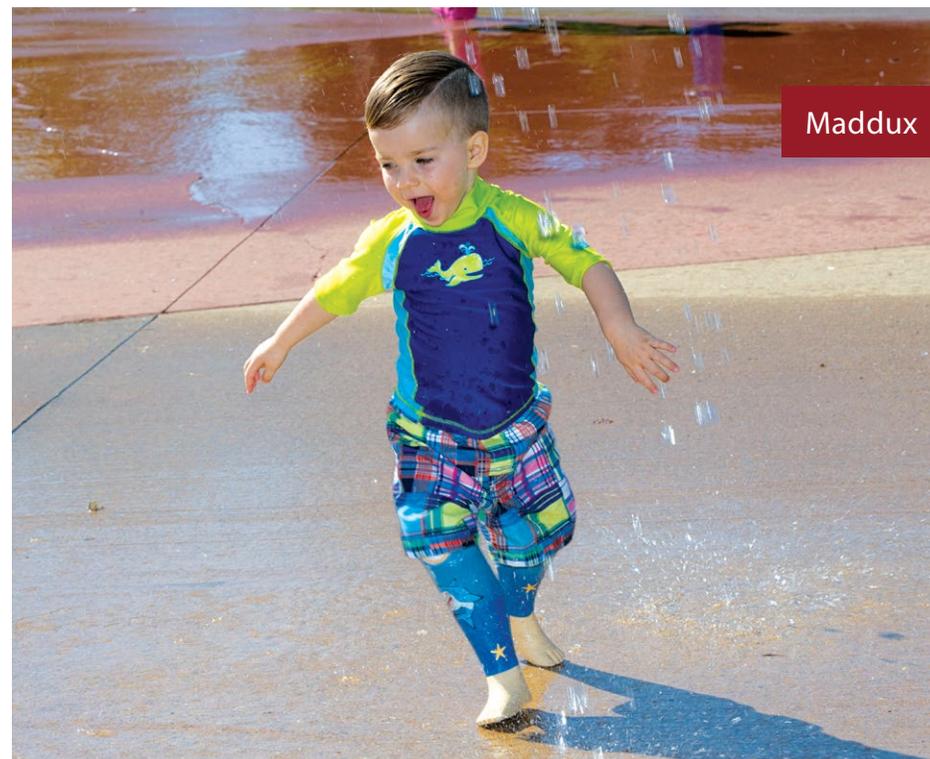
Jeanne

« Bien qu'elle soit amputée à la jambe droite, Jeanne aime courir et jouer comme tous les autres enfants. Elle adore s'amuser dans les jeux d'eau, nager, et même par temps maussade elle est impatiente d'aller se baigner! Toutefois, pour pratiquer ces activités, elle doit porter une jambe artificielle à l'épreuve de l'eau. Cette jambe artificielle est antidérapante sur les surfaces mouillées, il y a donc moins de risque qu'elle glisse et tombe. Les dons à l'association lui permettent d'obtenir les membres artificiels qui répondent le mieux à ses besoins et ainsi de laisser libre cours à sa joie et à son énergie d'enfant. »

– Jacinthe et Étienne, parents de Jeanne

« Avec ses jambes artificielles à l'épreuve de l'eau financées par l'association, notre fils Maddux peut s'amuser durant l'été dans la piscine de ses grands-parents en compagnie de ses frères et de ses cousins. Elles lui permettent d'entrer dans la piscine et d'en sortir sans l'aide de personne et il a beaucoup de plaisir. Il adore jouer dans l'eau et s'il peut le faire de façon sécuritaire, c'est grâce à ses prothèses spécialisées. Merci de lui permettre de voir qu'il est tout aussi capable que les autres. Vous avez changé sa vie et lui avez permis d'exceller et de profiter pleinement de son enfance. »

– Jessica et Allan, parents de Maddux



Maddux

Nous soutenons les personnes amputées adultes en leur offrant du financement pour l'achat de membres artificiels, des ressources et de l'information au sujet de la vie avec une amputation. Nous aidons aussi celles qui sont victimes de discrimination ou de lourdeurs bureaucratiques. *(Photo : Christine, une femme qui est amputée d'une partie d'un bras.)*



Une voix pour les vétérans

Donner une voix forte aux anciens combattants est la pierre angulaire de l'Association des Amputés de guerre depuis 1918.

Malgré les difficultés engendrées par la pandémie, notre croisade pour une réforme législative visant à procurer un soutien adéquat aux anciens combattants canadiens et à leur famille n'a pas perdu son élan. Ceci était particulièrement important puisqu'il s'agissait d'une année électorale. L'association est un chef de file en ce qui a trait à la défense des droits des anciens combattants et des mesures législatives qui les concernent. Elle est également la force motrice du Conseil national des associations d'anciens combattants au Canada (CNAAC). Nous siégeons à quatre des six groupes consultatifs du ministère des Anciens Combattants (ACC) et coprésidons deux de ceux-ci.

En 2021, nous avons poursuivi nos efforts pour amener le gouvernement à adopter l'approche « un vétéran, une norme » en ce qui a trait aux programmes de pensions et de prestations, qui s'applique également au traitement inéquitable des aidants des anciens combattants. Nous avons prôné l'importance de prioriser la réduction de l'arriéré, et du même coup, des temps d'attente, dans le traitement des demandes de prestations d'invalidité auxquelles les anciens combattants ont droit. Nous avons aussi demandé que la disposition relative au mariage après 60 ans (aussi appelée la « clause du mariage intéressé ») soit éliminée, car elle discrimine certains anciens combattants et leur partenaire.

Résoudre la crise des temps d'attente et de l'arriéré d'ACC

En 2021, l'une des préoccupations principales pour les anciens combattants a été la crise persistante liée à l'arriéré accumulé et aux délais de traitement des demandes de prestations d'invalidité et de soins de santé. Il est évident que la solution d'ACC consistant à engager davantage de personnel et à offrir des ressources numériques n'a pas été suffisante pour résoudre cet enjeu, et on peut s'attendre à ce que l'arriéré continue de s'aggraver alors que davantage de membres des Forces armées canadiennes (FAC) sont libérés pour des raisons médicales à la suite de la pandémie.

Au cours des années 2020 et 2021, l'association a fait parvenir de nombreuses demandes au ministre des Anciens Combattants et aux hauts fonctionnaires d'ACC pour exiger un changement systémique de l'arbitrage et de l'administration du ministère. De plus, nous avons entrepris une campagne de sensibilisation par l'entremise des médias au moyen de lettres d'opinion et d'articles publiés notamment dans le *Hill Times*, *Esprit de Corps* et *La Presse Canadienne* afin de mettre ces enjeux en lumière.

Le sergent (retraité) Gaétan, qui est amputé d'une jambe, a déposé une couronne au nom de l'association dans le cadre de la Cérémonie nationale du jour du Souvenir 2021.



Notre position demeure la même : ACC devrait approuver automatiquement les demandes de prestations des anciens combattants en s'appuyant sur les preuves raisonnables fournies par les vétérans et leur famille, tout en se réservant le droit de faire un suivi des dossiers et d'effectuer des vérifications ponctuelles pour contrer tout abus éventuel. Une procédure semblable a déjà été adoptée par le gouvernement fédéral pour gérer les demandes de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en réponse à la crise de la COVID-19.

Vers la fin de l'année dernière, le Comité permanent des anciens combattants a publié un rapport indiquant qu'il acceptait la majorité des recommandations proposées par l'association et le CNAAC pour résoudre cette crise. Le budget fédéral présenté le 19 avril 2021 proposait d'allouer 140 millions \$ sur cinq ans aux soins de santé mentale en attendant que les demandes de prestation d'invalidité des anciens combattants soient traitées. Bien que cette proposition ne reflète pas entièrement le concept d'octroi automatique des pensions ou d'approbation préalable que nous avons proposé, il s'agit d'une grande avancée vers une reconnaissance de cette évidence que les prestations relatives aux traitements devraient être accordées automatiquement et indépendamment du processus de demande de prestation d'invalidité, lequel peut durer jusqu'à deux ans. Nous continuons de croire qu'il s'agit d'une mesure qui devrait inclure toutes les invalidités physiques afin que les anciens combattants qui ont grandement besoin de prestations relatives aux soins de santé ou aux traitements aient tous droit au même degré de priorité.

Malheureusement, nous avons été consternés d'apprendre par la suite que cette proposition budgétaire sensée ne serait mise en œuvre qu'en avril 2022, soit un an plus tard. Nous croyons que l'adoption de cette mesure aurait dû être accélérée afin de répondre au besoin clairement décrit dans le budget 2021. Nous avons également suggéré qu'ACC fournisse une aide financière substantielle au Fonds d'urgence pour les vétérans afin d'augmenter le montant maximal de chaque prestation et de prioriser ces demandes. Malgré

son importance, le gouvernement devrait considérer cette suggestion comme une solution provisoire, et poursuivre l'embauche de nouveaux employés et la mise en œuvre de changements systémiques fondamentaux afin de résoudre l'arriéré. Alors que cette initiative ainsi que notre croisade pour mettre fin à l'arriéré se poursuivent, l'association continuera d'insister auprès d'ACC et du gouvernement fédéral pour que les besoins des anciens combattants soient prioritaires.

Appel à une modification de la législation concernant les vétérans

Maintenant que les élections fédérales de 2021 sont derrière nous, nous croyons que le moment est idéal pour le gouvernement de s'engager à apporter des améliorations importantes aux mesures législatives relatives aux anciens combattants afin de rectifier la discrimination dont les vétérans handicapés et autres groupes connexes ont été victimes depuis l'adoption de la Nouvelle Charte des anciens combattants/*Loi sur le bien-être des vétérans* en 2006. Les compensations financières actuellement offertes aux vétérans handicapés et à leur famille en vertu de ces lois diffèrent de celles offertes en vertu de la *Loi sur les pensions* traditionnelle, ce qui fait en sorte que les anciens combattants qui sont assujettis à la législation plus récente reçoivent beaucoup moins de soutien.

L'association continue de faire de la sensibilisation par l'entremise des médias et de présenter des demandes au gouvernement afin de mener ACC à créer un modèle de programme complet qui traiterait tous les anciens combattants aux invalidités semblables de la même façon en ce qui a trait à l'application des politiques relatives aux prestations et au bien-être. L'approche « un vétéran, une norme » permet que tous les vétérans soient traités avec équité tout en prenant en compte l'aide financière dont ils ont besoin, et ce, qu'ils aient été blessés avant ou après la date limite arbitraire de 2006.

Votre histoire

« Je souhaite saluer les efforts de l'Association des Amputés de guerre, qui nous a fait parvenir, à mon mari et à moi, nos plaques porte-clés dans une même enveloppe afin de réduire les frais d'expédition. Il est toujours bon de savoir que les organismes de bienfaisance auxquels nous donnons traitent les montants reçus avec soin. »

– Joan

Dans un même ordre d'idées, nous avons mis en lumière un autre aspect troublant des mesures législatives relatives aux anciens combattants, soit la clause « mariage après 60 ans », par l'intermédiaire du Programme législatif du CNAAC et d'entrevues médiatiques données par Brian Forbes, président du comité de direction de l'Association des Amputés de guerre et du CNAAC. À l'heure actuelle, les membres des Forces armées canadiennes cotisent au compte de pension de retraite des Forces canadiennes tout au long de leur carrière. L'un des grands avantages sociaux de ce régime est une prestation au survivant de 50 %, sauf dans les cas où la personne retraitée se marie après l'âge de 60 ans.

Dans sa plateforme électorale de 2015, le Parti libéral du Canada s'engageait à éliminer cette clause. Le budget fédéral de 2019 promettait qu'un fonds pour les survivants d'anciens combattants serait mis sur pied, mais pour l'instant, aucun fonds n'a été créé pour remédier à cette injustice qui perdure depuis longtemps. Nous continuerons à suivre de près l'application de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* afin de nous assurer que les intérêts des anciens combattants soient protégés, et que la tristement célèbre « clause du mariage intéressé » soit éliminée pour de bon.

Une grande avancée pour les aidants des anciens combattants

Au mois de juin, le Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes a publié son rapport sur les aidants des anciens combattants, qui sont bien souvent des membres de leur famille, principalement les époux ou épouses, et l'a fait parvenir à la Chambre des communes afin que le Parlement en prenne connaissance. Nous sommes d'avis que les recommandations qui y sont énoncées représentent une grande avancée dans l'amélioration du traitement présentement insuffisant et inéquitable qu'ACC réserve aux aidants des anciens combattants depuis l'adoption de la *Nouvelle Charte des anciens combattants*. Nous avons été heureux d'apprendre que nos recommandations ont été entièrement adoptées par le comité en ce qui a trait au remplacement de l'allocation de reconnaissance pour aidant, qui est hautement inadéquate, par l'incorporation de règles d'admissibilité à l'allocation pour soins (*Loi sur les pensions*) et par les dispositions financières plus généreuses de la prestation pour soins auxiliaires du ministère de la Défense nationale.

Comme c'est le cas pour tous les enjeux mentionnés précédemment, le gouvernement fédéral devrait adopter l'approche « un vétéran, une norme » en optant pour un modèle de programme complet destiné à tous les aidants d'anciens combattants, ce qui éliminerait les dates limites arbitraires qui distinguent les anciens combattants blessés avant 2006 de ceux blessés après.

Malheureusement, lorsque le parlement s'est dissous au déclenchement des élections, le gouvernement n'avait toujours pas entamé les actions recommandées par le Comité permanent. Nous continuerons d'observer la progression de cet enjeu de près, et de revendiquer des prestations équitables pour tous les aidants d'anciens combattants.

Le major Blaise, amputé lors de son service en Afghanistan



Défendre les intérêts des personnes amputées

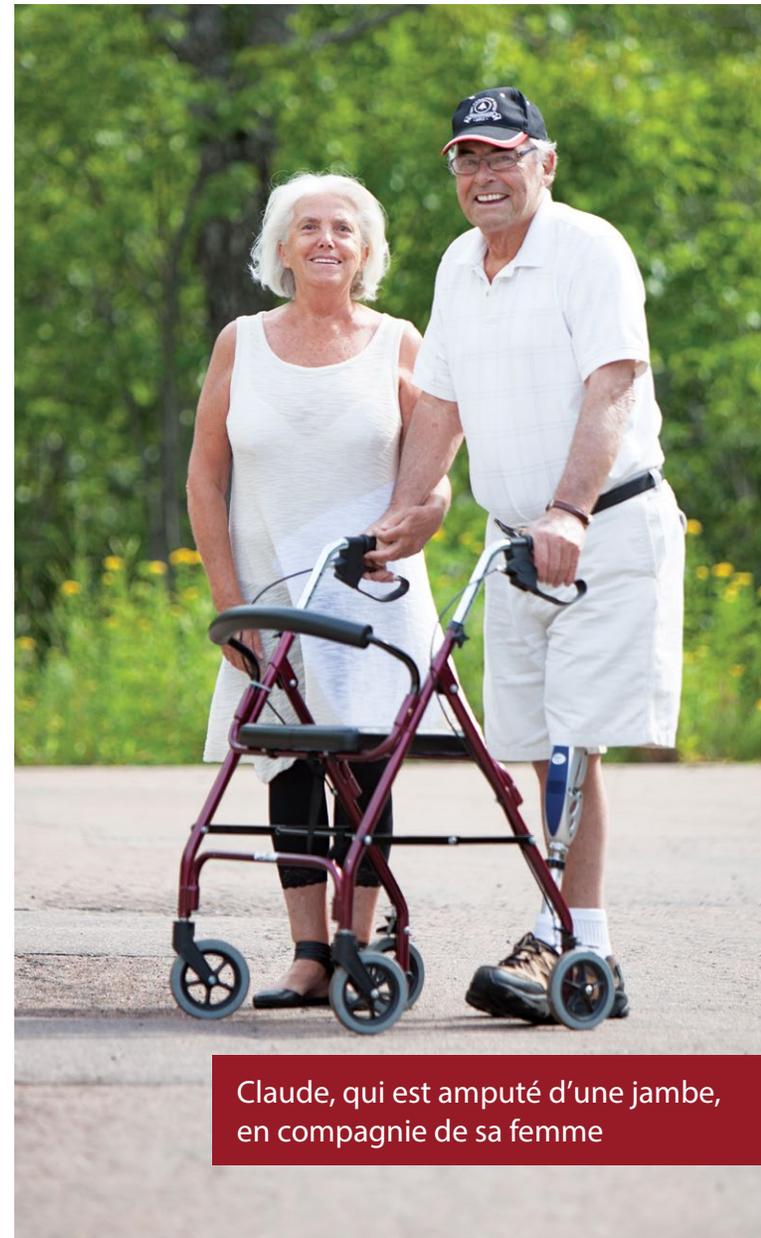
L'Association des Amputés de guerre défend les droits et intérêts des personnes amputées et fait un important travail de sensibilisation sur le sujet de l'amputation auprès du public.

L'un des enjeux majeurs auxquels les personnes amputées font face est le manque de compréhension des réalités de la vie avec une amputation et des soins prothétiques. L'association offre une voix à toutes les personnes amputées à travers le pays et vient en aide à celles qui ont été victimes de discrimination ou qui font face à des lourdeurs bureaucratiques lorsqu'elles essaient d'accéder à l'aide financière ou aux soins prothétiques essentiels dont elles ont besoin, ou encore lorsqu'elles tentent de faire respecter leurs droits. Notre mission est de faire en sorte que les personnes amputées aient accès aux membres artificiels qui leur sont indispensables pour vivre en toute autonomie, et c'est en grande partie grâce au soutien de nos donateurs et donatrices que nous pouvons y arriver.

Malgré la pandémie, nous avons cette année encore été en mesure d'aider les personnes amputées à défendre leurs droits, ainsi que de conscientiser les assureurs privés et les agences gouvernementales aux réalités de la vie avec une amputation.

Amener des changements dans l'industrie des assurances

En 2021, nous avons collaboré avec plus d'une douzaine de personnes amputées qui ont fait face à des refus non justifiés de la part de leur assureur après avoir fait une demande de remboursement de leurs membres artificiels. L'une de ces personnes est âgée de 19 ans. Elle a été amputée au-dessus du genou lorsqu'elle était très jeune en raison d'un cancer. Son centre prothétique est entré en contact avec l'association, car la compagnie d'assurance refusait d'honorer la police d'assurance. Selon cette dernière, le coût de la nouvelle jambe artificielle aurait dû être couvert à 80 pour cent, mais l'assureur refusait de payer un seul dollar d'une facture approchant les 48 000 \$.



Claude, qui est amputé d'une jambe, en compagnie de sa femme

Notre Programme Équité pour les personnes amputées a fait parvenir à la compagnie d'assurance une lettre lui demandant de clarifier les termes de la police d'assurance et argumentant que selon ce qu'on pouvait y lire, elle se devait d'accepter la réclamation. Quelque temps après, nous avons reçu la bonne nouvelle que la compagnie d'assurance acceptait finalement de rembourser 80 pour cent du coût. Le centre prothétique nous a contactés afin de nous remercier et de nous faire savoir qu'il croyait que notre contribution avait été décisive pour convaincre la compagnie d'assurance d'effectuer le remboursement sans autre problème. En informant les compagnies d'assurance de cette façon, nous créons des précédents et ouvrons la voie pour aider d'autres personnes amputées à obtenir le financement pour les membres artificiels qui leur ont été médicalement prescrits.

Amener des améliorations dans le processus d'obtention du permis de conduire

À l'été 2021, l'association a été informée du cas d'une personne âgée de 16 ans, vivant en Ontario et amputée d'une partie d'un bras, à qui l'on avait refusé le droit de passer le test écrit qui représente la première étape dans l'obtention du permis de conduire. On lui avait dit qu'en raison de son amputation, elle devait obtenir une approbation médicale de la part du gouvernement provincial. Après avoir attendu l'approbation pendant six semaines, elle a appris que celle-ci n'était pas nécessaire pour passer l'examen, même si, pour une raison quelconque, le gouvernement a par la suite changé sa réponse en disant que l'approbation était effectivement nécessaire. La jeune personne amputée s'est adressée aux médias afin de mettre en lumière les renseignements contradictoires qu'elle a reçus ainsi que le manque d'information pour les personnes vivant avec un handicap sur le site Web du gouvernement de l'Ontario.

L'association est intervenue en faisant parvenir une lettre au ministère des Transports de l'Ontario afin qu'il remédie à l'absence d'information sur son site Web, car le manque de clarté représente une forme de discrimination envers les personnes amputées qui souhaitent obtenir leur permis de conduire sans obstacles. La province nous a par la suite contactés pour nous informer qu'elle avait entrepris une mise à jour de son site Web afin de clarifier la marche à suivre pour les personnes vivant avec un handicap. La province a également proposé de nous faire parvenir une première version du contenu révisé de son

site Web afin de prendre en compte nos commentaires. Il s'agit d'une avancée très positive pour les personnes amputées ontariennes, et nous espérons que toutes les provinces suivront cet exemple.

Soutenir les personnes dans le besoin

L'association croit que personne ne devrait avoir à choisir entre payer le loyer et pouvoir marcher. Malheureusement, il s'agit d'une réalité que vivent certaines personnes amputées en raison de couvertures d'assurance désuètes et contraignantes aux niveaux public et privé en ce qui a trait aux membres artificiels. Dans le cadre de notre mission qui consiste à améliorer la qualité de vie des personnes amputées, nous offrons un soutien additionnel dans certains cas de difficultés financières extrêmes. En 2021, nous avons pu apporter à 102 personnes amputées une aide financière allant au-delà de ce que nous offrons normalement pour les soins prothétiques.

Parmi ces cas, on retrouve celui d'une personne amputée de 33 ans qui a perdu une partie de sa jambe gauche dans un accident. Son membre artificiel devait être remplacé, car celui qu'elle utilisait lui causait des problèmes de peau et de la douleur, ce qui l'empêchait d'effectuer son travail, qui exigeait qu'elle reste debout pendant plusieurs heures. Malheureusement, cette personne n'avait pas accès à un régime d'assurance privée, et l'assurance maladie provinciale refusait de lui venir en aide. Après avoir examiné sa situation, l'association a été en mesure de lui faire parvenir un montant de 10 000 \$ pour l'achat d'une nouvelle jambe artificielle, ce qui lui a permis de reprendre le travail.

Nous avons également soutenu une personne amputée d'une partie de la jambe âgée de 67 ans. Son amputation, de pair avec certains problèmes de santé causant une diminution de son équilibre et de sa force, faisaient en sorte qu'elle n'était plus en mesure de se laver seule, ce qui avait un effet négatif sur son hygiène personnelle. Notre Programme Équité pour les personnes amputées a étudié sa situation et lui a accordé une subvention de 1600 \$ pour l'achat d'un siège élévateur de bain inclinable. Cette personne était très reconnaissante et nous a affirmé qu'elle était maintenant en mesure de prendre son bain en toute sécurité.

Le Service des plaques porte-clés de l'Association des Amputés de guerre

Nos employés du Service des plaques porte-clés, dont plusieurs sont des personnes handicapées, aident la population à retrouver ses clés perdues.

L'Association des Amputés de guerre a lancé son Service des plaques porte-clés en 1946 dans le but de créer des emplois pour les anciens combattants amputés et de financer l'organisme en offrant à la population un précieux service de retour des clés perdues. De nos jours, notre atelier protégé embauche de nombreuses personnes vivant avec un handicap, et il a retourné plus de 1,5 million de trousseaux de clés perdus à la population.

En 2021, nous avons maintenu les mesures sanitaires sur nos lieux de travail conformément aux directives de santé publique provinciales. Ce faisant, nous avons pu poursuivre nos activités sans effectuer de mise à pied en raison de la pandémie, et sans interrompre le service de retour des clés.



Notre portée

Au fil du temps, nous avons reçu de nombreux témoignages positifs de la part de donateurs et de donatrices qui étaient reconnaissant(e)s d'avoir retrouvé leurs clés grâce à l'association. Patricia, qui soutient le Service des plaques porte-clés, nous a écrit en janvier 2021 pour nous annoncer que sa clé lui avait été retournée le jour même où elle l'avait égarée!

« Je tiens à vous remercier pour votre service de retour de clés. Le 23 décembre, j'ai reçu un message sur ma boîte vocale de la part de l'association au sujet d'une clé perdue. J'ai d'abord cru que c'était une erreur, puisque mes clés étaient sur moi. J'ai toutefois découvert que j'avais perdu ma clé de secours. J'ai rappelé l'association, et effectivement, on m'a dit que ma clé avait été trouvée à un endroit où j'étais passée brièvement ce jour-là.

« L'homme qui l'a retrouvée a appelé l'association directement plutôt que d'attendre ou de la déposer dans une boîte aux lettres, car il ne voulait pas que je m'inquiète pendant le temps des fêtes. C'était très attentionné de sa part. J'ai pu récupérer ma clé le jour même et j'en étais très heureuse. Merci énormément!



Le Programme LES VAINQUEURS offre un réseau de soutien aux enfants amputés et à leur famille. Le soutien des pairs joue un rôle déterminant dans la vie des jeunes amputés en les aidant à adopter l'attitude positive dont ils ont besoin pour surmonter les défis. *(Photo : Spesulay et Sawyer)*

Maintenir les liens entre les pairs

Afin de prioriser la santé et la sécurité de nos adhérents et adhérentes, nous avons cette année encore continué de créer des occasions pour les enfants amputés et leurs parents de garder le contact avec nous et avec les autres familles de Vainqueurs de façon virtuelle. Nous avons établi une nouvelle formule qui permet aux jeunes amputés et à leur famille de communiquer avec nous et de recevoir un soutien continu au moyen de rassemblements virtuels, de courriels ainsi que d'appels individuels par vidéo ou téléphone.

Garder le contact

Pour combler le vide créé par l'absence de nos séminaires LES VAINQUEURS, nous avons tenu plus de 30 rassemblements virtuels pour les Vainqueurs et leur famille. Bon nombre de Vainqueurs remarquent qu'il n'y a bien souvent aucune autre personne amputée dans leur entourage; il leur est donc d'autant plus important de pouvoir faire la connaissance de personnes qui leur ressemblent. Nous avons organisé des rassemblements virtuels couvrant de nombreux sujets, dont des séances d'information pour les nouvelles familles, d'autres particulières à chaque type d'amputation (amputation d'un membre supérieur, inférieur, main partielle et amputations multiples), de même que des rassemblements pour permettre aux Vainqueurs d'apprendre, de s'amuser et de parler de leurs expériences.

Nous avons continué d'apporter une attention particulière à l'accueil des nouvelles familles, qu'il s'agisse de parents ayant récemment donné naissance à un(e) enfant amputé(e) ou de nouveaux Vainqueurs qui ont dû être amputés des suites d'un accident ou d'une maladie. Nos employé(e)s amputé(e)s, qui sont eux-mêmes des doyens et doyennes du Programme LES VAINQUEURS, ont pris soin de contacter les nouvelles familles par téléphone ou appel vidéo afin de bien les accueillir au sein du programme.



Les Vainqueurs Nathan (à gauche) et Zakary (à droite) ont participé à une activité virtuelle de bricolage organisée par l'association à l'occasion du jour du Souvenir.

Votre histoire

« L'Association des Amputés de guerre m'a rendu un énorme service cette année. J'ai perdu mon trousseau de clés de rechange en faisant des courses, et le soir même, j'ai reçu un appel de votre part m'informant de l'endroit où je pourrais les récupérer. Quelle bonne nouvelle! J'ai toujours été inspirée par tout ce que vous faites pour les enfants qui ont perdu un membre. Merci pour cet excellent service. »

– Vivian

Présence dans la communauté

Un doyen du Programme LES VAINQUEURS a propagé un important message : JOUEZ PRUDEMMENT à la ferme.

Il suffit de jouer au mauvais endroit une seule fois pour que la vie d'un enfant soit changée à jamais. C'est pourquoi le Programme JOUEZ PRUDEMMENT^{MC} de l'Association des Amputés de guerre a pour mission de conscientiser les enfants aux dangers qui peuvent se trouver dans les endroits où ils jouent. L'association compte parmi ses adhérents des enfants qui ont été amputés à la suite d'un accident à la ferme qui aurait pu être évité. Nous transmettons le message JOUEZ PRUDEMMENT depuis plus de quarante ans, et en 2021, nous avons mis l'accent sur le sujet de la sécurité à la ferme.

Merrill Loepky, un doyen du Programme LES VAINQUEURS et représentant régional du Manitoba, a raconté son histoire à plusieurs médias afin de rappeler aux enfants le message JOUEZ PRUDEMMENT lorsqu'ils sont à la ferme. À l'âge de 3 ans, Merrill s'est trop approché d'une vis à grain sur la ferme familiale, ce qui a mené à l'amputation de son bras droit au niveau de l'épaule.

Il est important que les familles ainsi que les éducateurs et éducatrices s'assurent d'expliquer aux enfants les dangers auxquels ils sont exposés à la ferme. Les enfants ne devraient jamais se tenir près des vis à grain, des tracteurs, des tondeuses à gazon ou autres machines dangereuses; un accident peut survenir en un rien de temps. J'espère que mon histoire pourra prévenir ne serait-ce qu'un seul accident.

– Merrill Loepky, un doyen du Programme LES VAINQUEURS et représentant régional du Manitoba, qui a perdu un bras dans un accident impliquant une vis à grain

Pour visionner ou télécharger les vidéos et ressources JOUEZ PRUDEMMENT de l'association, visitez le amputesdeguerre.ca/aide-offerte/jouez-prudemment/.



Pendant la pandémie, les membres de notre personnel responsables de la sensibilisation du public ont poursuivi leurs activités auprès des écoles et autres groupes communautaires en offrant des présentations virtuelles.

Alors que les écoles adoptaient différents modèles d'apprentissage en présentiel ou en ligne, l'Association des Amputés de guerre a fait face à des défis similaires en ce qui a trait aux présentations dans les écoles. Afin que nous puissions continuer de sensibiliser le public à l'amputation et par le fait même promouvoir notre important message JOUEZ PRUDEMMENT, notre équipe de sensibilisation du public a adapté ses présentations au format virtuel pour les écoles et groupes communautaires et y a intégré diverses

démonstrations, dont celles de membres artificiels, qui faisaient normalement partie des présentations en personne. Malgré les circonstances difficiles, nous avons reçu beaucoup de questions pertinentes et de commentaires positifs de la part des enfants et du personnel responsable des groupes qui ont assisté aux présentations.



De jeunes amputés de partout au pays ont honoré les sacrifices consentis par les soldats tombés au combat et les anciens combattants.

Alors qu'en 2020, plusieurs des événements du jour du Souvenir avaient été annulés ou s'étaient déroulés en ligne, bon nombre d'entre eux ont pu avoir lieu en personne en 2021. De nombreux Vainqueurs ont répondu à l'appel et étaient présents pour rendre hommage aux anciens combattants et aux soldats tombés au combat. Les Vainqueurs ont un lien bien spécial avec le jour du Souvenir : les anciens combattants amputés qui ont fondé l'association ont également créé le Programme LES VAINQUEURS en 1975. Cette année, par le biais d'Opération « héritage », les Vainqueurs ont pu se rendre au cénotaphe ou au cimetière militaire de leur région afin d'observer un moment de silence et de déposer une rose blanche ou une couronne.



Informations financières

L'Association des Amputés de guerre est financée par les dons faits au Service des plaques porte-clés. Elle ne reçoit aucune subvention gouvernementale. Depuis plus de cent ans, l'association répond aux besoins des personnes amputées et, aujourd'hui encore, elle continue d'être à leur service en leur procurant de l'aide financière pour l'achat de membres artificiels ainsi que du soutien moral, en plus de veiller à la défense de leurs droits.

L'appui du public au Service des plaques porte-clés permet à l'association de continuer d'offrir ses divers programmes.

Afin de respecter notre engagement de transparence auprès de nos donateurs et donatrices, nous avons le plaisir de mettre à votre disposition nos informations financières essentielles. En vous présentant ce sommaire financier, notre objectif est de fournir les données les plus utiles à nos donateurs et donatrices dans le but de les informer sur la façon dont nous utilisons leur argent.

L'Association des Amputés de guerre possède une structure unique dans le domaine des œuvres de bienfaisance. En 1946, le Service des plaques porte-clés a été fondé afin de fournir des emplois aux anciens combattants amputés à leur retour de la Seconde Guerre mondiale. À l'époque, ce service a été reconnu comme un atelier protégé. Au fil des ans et à ce jour, des centaines de personnes vivant avec un handicap ont travaillé au Service des plaques porte-clés. Ces employés reçoivent un salaire compétitif et contribuent à fournir un service qui bénéficie à la population canadienne tout en générant des fonds pour l'association.

Toutes les informations financières détaillées sont fournies annuellement dans le formulaire T3010, qui est accessible au public sur le site Web de l'ARC, à canada.ca/fr/agence-revenu. Vous pouvez également consulter nos états financiers complets et vérifiés à amputesdeguerre.ca.

Les états financiers de l'Association des Amputés de guerre pour l'année 2020 ont été préparés et vérifiés par Kelly Huibers McNeely Comptables professionnels agréés. Ce cabinet s'occupe aussi de fournir annuellement au gouvernement notre formulaire T3010 dûment rempli.

Nous évaluons constamment notre manière de présenter nos informations financières afin de nous assurer que nous fournissons à nos donateurs et donatrices les données qui leur sont nécessaires pour prendre une décision éclairée.



Hugo

Nous sommes fiers de l'histoire de notre organisme ainsi que des programmes et services que nous offrons aux personnes amputées. L'appui du public au Service des plaques porte-clés qui, à ce jour, a retourné à leurs propriétaires plus de 1,5 million de trousseaux de clés perdus, permet à l'association de continuer à offrir ses divers programmes aux personnes amputées de tous âges, y compris les anciens combattants amputés et les vétérans gravement handicapés.

Relevé des revenus et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020	Bilan au 31 décembre 2020	Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020
REVENUS	ACTIF	1. ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME
Dons (net) 19 257 477 \$	Encaisse et dépôts à terme (voir note 1) 52 791 609 \$	L'association reçoit une importante partie de son financement peu de temps avant la clôture de l'exercice. Ces fonds servent à financer le fonctionnement des activités de bienfaisance de l'association durant l'exercice qui suit.
Dons testamentaires 6 143 153	Propriétés et matériel 7 620 556	
Intérêts et autres 2 558 063	Avoirs financiers détenus en prévision de la retraite 7 488 265	
27 958 693 \$	Autres biens 1 348 115	2. FONDS AFFECTÉS
DÉPENSES	69 248 545 \$	Programme LES VAINQUEURS 42 500 000 \$
Programme pour adultes amputés 3 333 318 \$	PASSIF	Octrois de subsistance versés aux survivants 60 000
Programme LES VAINQUEURS 6 339 947	Comptes créditeurs et dettes courues 4 119 239 \$	42 560 000 \$
Programme PRUDENCE AU VOLANT ^{MC} 96 999	Passif au titre du régime de retraite 5 882 083	
Programme JOUEZ PRUDEMMENT ^{MC} 2 130 234	10 001 322 \$	Le conseil national d'administration a approuvé une affectation pour :
Prothétique, recherche et éducation 402 490	AVOIR	a) Des engagements à long terme pris au nom des enfants inscrits au Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS).
Bureau des services 2 272 013	Participation dans les propriétés et le matériel 7 620 556 \$	b) Un octroi de subsistance versé aux survivants. Cet octroi est de 2 000 \$ par membre lors du décès d'un membre actif, et de 1 000 \$, lors du décès du conjoint ou de la conjointe. Le paiement de ces octrois est à la discrétion de l'association, selon les besoins.
Questions relatives aux anciens combattants – spécial 582 726	Fonds affectés (voir note 2) 42 560 000	
Programme de pension versée aux veuves 372 541	Actif net non affecté (insuffisance de l'actif net) 8 908 257	
Autres programmes de bienfaisance 550 441	Actifs nets grevés d'affectations externes à des fins de dotations 158 410	
Administration 171 464	59 247 223 \$	
16 252 173 \$	69 248 545 \$	
Excédent des recettes sur les débours pour l'exercice (des débours sur les recettes) 11 706 520 \$		

Les états financiers des années précédentes ont été ajustés en fonction des changements qui ont été apportés aux principes comptables généralement reconnus adoptés par les Comptables professionnels agréés du Canada.

L'avenir de l'association

L'Association des Amputés de guerre est prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et est enregistrée en tant qu'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Depuis 1918, l'association répond aux besoins des anciens combattants amputés. De nos jours, elle continue de leur apporter du soutien, de même qu'à toutes les personnes amputées du pays, y compris les enfants. Dans le cadre de notre plan opérationnel, nos représentants régionaux, tous et toutes des doyens et doyennes du Programme LES VAINQUEURS s'impliquant auprès de l'association depuis de nombreuses années, joueront un rôle important dans notre structure de gouvernance. Leur participation permettra de perpétuer la mémoire des vétérans amputés qui ont fondé l'association et établi les programmes de bienfaisance essentiels qui évoluent constamment depuis.

Les organismes de bienfaisance étant nombreux, nous ne considérons pas votre appui comme acquis. Grâce à votre aide, nous pouvons continuer d'offrir aux personnes amputées des membres artificiels indispensables ainsi que du soutien par les pairs. Vous nous permettez aussi de veiller à la défense de leurs droits et de leurs intérêts, de produire des ressources informatives et bien plus encore.

Rien de tout cela ne serait possible sans votre appui. Nous sommes conscients que les deux dernières années ont été difficiles en raison de la pandémie, et nous sommes d'autant plus reconnaissants de l'aide que vous avez apportée aux personnes amputées et à leur famille. Nous sommes déterminés à poursuivre nos programmes et nos services de façon innovante afin de répondre le plus efficacement possible à leurs besoins, aujourd'hui et dans l'avenir.

Matthew, un doyen du Programme LES VAINQUEURS, en compagnie de Tim Verney, représentant régional de la Nouvelle-Écosse, lors d'un séminaire LES VAINQUEURS en 2019.



Direction

2021

Comité de direction

Brian N. Forbes, B. Comm., LL. B. Président, comité de direction
David Saunders, CPA, CA Chef de l'exploitation

Sous-comité de direction

Danita Chisholm Directrice générale, communications
et Programme LES VAINQUEURS
Lorraine Cornelius Directrice générale, sensibilisation du public
Darlene Quesnel Directrice générale, activités internes

Bureau du Québec

Louis Bourassa Directeur des programmes et du développement
philanthropique (Québec)
Yardley Sandaire Directrice, activités internes (Québec)

Représentants régionaux

Tara Klippert (<i>Yukon et le Nord</i>)	Liz Gareau (<i>Alberta</i>)	Leanne Holtvogt (<i>Saskatchewan</i>)	Christine McMaster (<i>Ontario</i>)	Justin Belliveau (<i>Nouveau- Brunswick</i>)
Selena Smakel (<i>Colombie- Britannique</i>)	Annae Jones (<i>Alberta</i>)	Merrill Loepky (<i>Manitoba</i>)	Denise Swedlo (<i>Ontario</i>)	Tim Verney (<i>Nouvelle-Écosse</i>)
Jannah Stavroff (<i>Colombie- Britannique</i>)	Chris Koch (<i>Alberta</i>)	John Van Massenhoven (<i>Manitoba</i>)	Caroline Viau (<i>Québec</i>)	Shelley Churchill (<i>Terre-Neuve-et- Labrador</i>)
Lisa DeJong (<i>Alberta</i>)	Angie Ducharme- Johnson (<i>Saskatchewan</i>)	Kevin Delaney (<i>Ontario</i>)	Stephen Hann (<i>Île-du-Prince- Édouard</i>)	

Restez branchés

Siège social

2827, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1V 0C4
Tél. : 1 800 465-2677 • 613 731-3821
Télé. : 1 855 860-5595 • 613 731-3234
communications@waramps.ca

Service des plaques porte-clés

1, promenade Maybrook
Scarborough (Ontario)
M1V 5K9
Tél. : 1 800 250-3030 • 416 412-0600
Télé. : 1 800 219-8988 • 416 297-2650
customerservice@waramps.ca

Les Amputés de guerre – Québec

Service des plaques porte-clés
606, rue Cathcart, bureau 530
Montréal (Québec)
H3B 1K9
Tél. : 1 800 265-0494 • 514 398-0759
Télé. : 1 877 600-6212 • 514 398-0699
serviceclientele@amputesdeguerre.ca

Pour plus d'information, visitez notre
site à amputesdeguerre.ca.



N° d'enregistrement d'organisme de bienfaisance :
13196 9628 RR001

Reconnaissance des donateurs et donatrices

Les divers programmes et services offerts par l'Association des Amputés de guerre existent grâce au soutien de nos donateurs et donatrices. Nous ne recevons aucune subvention gouvernementale. Nous tenons à remercier quelques-uns de nos donateurs et donatrices qui ont soutenu l'association en 2021 et qui ont ainsi contribué à une meilleure qualité de vie pour les personnes amputées partout au pays.

Fondations

Akira and Misae Masuda Fund, administré par la Calgary Foundation

Allen Family Foundation

Angbar Construction and Development Limited

Fondation Arbor Memorial

The Awkaf Foundation

Bates Family Foundation

Betty and Chris Wansbrough Family Foundation, administré par la Toronto Foundation

The Bill and Randee Duncan Fund

Blair Sharpe

Boag Foundation Ltd.

Choi Family Foundation Fund, administré par la Vancouver Foundation

The Colchester Fund, administré par la Elgin-St. Thomas Community Foundation

David & Patricia Dick

Donald & Johanna Harrison

Donald & Sheila Bayne

Donna MacLean War Amp Fund, administré par la Community Foundation of Southeastern Alberta

The Doris & Les French Foundation

The Doris Tanner Pimm Fund, administré par la Edmonton Community Foundation

Elizabeth Downing

Engelite Foundation, administré par la Jewish Foundation of Greater Toronto

Evert Bakker

The Faulkner Family Fund, administré par la Edmonton Community Foundation

Galt Family Foundation – Benefaction

Get IN Project, administré par la Toronto Foundation

Graham & Darlene Cameron Foundation

Grant & Lilly Hopcroft Fund

The Higgins Family Fund, administré par la Fondation communautaire d'Ottawa

Jacob and Sandra Silberberg Family Fund, administré par la Vancouver Foundation

The Jean & Gerry Starring Fund, administré par la Edmonton Community Foundation

Jim Bertram & Bonnie Foster

Joan Norman

The Joe & Nancy Thompson Family Fund, administré par la Edmonton Community Foundation

Judy Palmer

LIR Endowment Fund, administré par la Calgary Foundation

Marisue Miller

Meir Rotenberg & Sharon Wolfe Family Fund, administré par la Jewish Foundation of Greater Toronto

The Pindoff Family Charitable Foundation

The Ralph & Gay Young Family Capital Fund, administré par la Edmonton Community Foundation

Rich and Linda Kathleen Simons Fund, administré par la Nicola Wealth Private Giving Foundation

R&K Fund, administré par la Fondation communautaire de Niagara

Ross McBain Charitable Gift Fund

Rudi & Sylvia Hoenson Foundation, administré par la Victoria Foundation

Ruthie Ladovsky Endowment Fund, administré par la Jewish Foundation of Greater Toronto

Sharron Hatton

Sheila Rowand

Van Brunt Family Charitable Gift Foundation

Viewpoint Foundation

Wayne P. MacDonald Human Fund

Entreprises

2611786 Ontario Inc. (Beach Inc.)	CASA PM Solutions Inc.	Glenn Antony Ives Professional Corp.	National Steelcar Ltd.
2706239 Ontario Ltd.	Charles G. Turner & Assoc. Ltd.	Global Repair Ltd.	New Air Duct Service Limited
Aimco Solrec Limited	Concord Paving	Groupe Allstate du Canada	NG Services
AMAPCEO	Dr. François Bertrand, MDCM, Inc.	Groupe Consultant DCAD Inc.	Norgarden Estates Inc.
ANL Metering Services Inc.	Dr. Hilary L Clark Dental Prof Corp.	Huntsville Wine & Beer	Phair Books Inc.
Annar Holdings Inc.	Dr. Stephen Curry Medicine Incorporated	Husky Farm Equipment Limited	ProElite Athletics
Arbitrage Marcel Morin Inc.	Emerald Technology Group Inc.	Ivanhoé Cambridge Inc.	Rachel Bourque MD Inc.
Avanti Freight Services	Everyday Printer Solutions	KaraOne Ltd.	Reliance Production Optimization
Barber Prosthetics Clinic	Fast123	KBC	Riverbend Campground
Bayview Escarpment Fine Furniture	Gestion Qualtech	Kim King REMAX	Road King Contracting Inc.
BG Farm & Flight Centre		Leland Industries	Sahil Gupta MPC
Black Cat Espresso Bar Inc.		Les entreprises de lavage G.R.	Trimtech Industries
Bonnechere Haven Farms		Les investissements Chadda Inc.	Waterhouse Executive Search
		Meerkats Inc.	West End Radiators

Groupes communautaires

Association des vétérans de la Corée	Légion royale canadienne de l'Île-du-Prince-Édouard
Association des anciens de la GRC	Order of the Eastern Star
Corvette Club London ON	Order of the Eastern Star, Ada Chapter
Defenders Chapter 11	